

28^{EME} COMMISSION LOCALE DE L'EAU

COPIL NATURA 2000 - 10 JUIN 2016

Etaient présents

Henri SABAROT (Carcans, SIAEBVELG), Jean-Jacques CORSAN (Conseil Régional), Patrick BERRON (Carcans), Pascal ABIVEN (Hourtin), Laurent PEYRONDET (Lacanau, CdC des Lacs Médocains), Jean-Claude PEINTRE (Hourtin, CdC des Lacs Médocains), Jean-Pierre DEYRES (Le Porge), Jean-Jacques MAURIN (Le Temple), Manuel RUIZ (Saumos), Catherine GUILLERM (Lège Cap-Ferret), Jean-Marie CASTAGNEAU (Salaunes), Marie VARENNE (Saint-Laurent-Médoc), Jean-Michel HUGUET (St-Hélène), Patrick MINJAT (Chambre d'Agriculture), Jean-Daniel CAILLET (CCI Bordeaux), Marion DELMAS (Fédération de Pêche), Alain BERARD (SYSSO), Jean-Jacques HERAUD (SYSSO), Jean PERAGALLO (CRPF), Elisabeth ARNAUD (SEPANSO), Patrick POINT (Vive la Forêt), Gérard LARRUE (ARDFCI), Jean-Claude DARTIGUELONGUES (Ligue Aquitaine de Ski Nautique), François SARGOS (Réserve Naturelle Cousseau), Mélina LAMOUREUX (Agence de l'Eau), Jérôme GUILLEMOT (DREAL), Florent PALLOIS (DDTM), Marie-Laure LAGARDE (DDTM), François BOTTIN (ONF, Réserve Naturelle Hourtin), Stéphanie LARBODIE (Département 33), Nicolas LE GORREC (Lacanau), Valentin DESIRE (Le Porge), Alexandre PELLE (Syndicat Pointe Médoc), Pierre ANSCHUTZ (Université de Bordeaux), Damien BUQUET (Université de Bordeaux), Frédéric HOFFMANN (Université de Bordeaux), Régine MAURY-BRACHET (Université de Bordeaux), Carole BAUDRY (Université de Bordeaux), Aurélien JAMONEAU (IRSTEA), Jennifer TENREIRO (Irstea), Guillaume RIELLAND (SYSSO), Jean-Quentin DUVAL (GPF Médoc), Marie-Pierre VIALLET NOUHANT (Chambre d'Agriculture), Ludovic PONTICO (GRCETA-SFA), Dominique LACROIX (AAPPMA Carcans), Jean-Claude YCARD (AAPPMA Carcans), Christian DESARNAUD (ACCA Lacanau), Didier GARCIA (ACCA Lacanau), Jean-François SEGUY (GASSAUGI/GASSAUA), Charlotte DUBREUIL (SIAEBVELG), Frank QUENAULT (SIAEBVELG).

Etaient excusés

Pascale GOT (Département 33), Isabelle LAMOU (SIBA), Jésus VEIGA (Le Porge) Alain BOUCHON (Syndicat Pointe Médoc), Pierre JACOB (Carcans, CdC Lacs Médocains), Sylvain BROGNIEZ (Département 33), Cécile PAUZIES (Conseil Régional), Sous-Préfet de Lesparre, Guillemette ROLLAND et Katia PERRIN (Conservatoire du Littoral), Alexandre DUMAITRE (DREAL), ONEMA, ONCFS, Patrick COURGET (ACCA Carcans)

L'ordre du jour de la CLE et du COPIL concernait les points suivants :

- 1) Renouvellement du bureau de la Commission Locale de l'Eau
- 2) Avis sur le projet de restauration de l'ouvrage hydraulique de Batejin à Lacanau
- 3) Information sur le projet de réglementation des activités nautiques sur le canal des étangs
- 4) Etat d'avancement du projet de recherche sur la Contamination polymétallique des lacs aquitains et impacts humains, R. Maury Brachet et C. Baudry, Université de Bordeaux,
- 5) Analyse des sédiments des lacs, P. Anschutz, Université de Bordeaux
- 6) Thèse sur la biogéochimie des lacs, D. Buquet, Université de Bordeaux

L'intégralité des diaporamas présentés est disponible sur le site :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/lacs-médocains>

Rubriques « Documents produits – Réunions »

1) Renouvellement du bureau de la Commission Locale de l'Eau

Monsieur Sabarot explique que suite aux élections régionales, un arrêté préfectoral du 9 mai 2016 a modifié la composition de la Commission Locale de l'Eau. Celle-ci comprend 50 membres dont :

- 25 représentants des Collectivités Territoriales et leurs groupements,
- 15 représentants des Usagers,
- 10 représentants des Services de l'Etat.

Conformément aux règles de fonctionnement actuelles de cette Commission Locale de l'Eau, le bureau est composé :

- du Président et de 4 Vice-présidents appartenant au collège des élus,
- de 3 membres représentant les usagers (Agriculture, Pêche, Association Locale de l'Environnement),
- de 2 membres représentant les Services de l'Etat.

Monsieur Sabarot propose d'ajouter au bureau de la CLE un membre représentant les forestiers et la DFCI. Cette proposition est acceptée à l'unanimité, les règles de fonctionnement de la CLE sont donc modifiées en conséquence.

A l'unanimité, le bureau de la CLE est alors constitué comme suit :

- Représentants des collectivités territoriales :
 - Président : Monsieur Henri SABAROT
 - Vice-présidents : Madame Catherine GUILLERM, Monsieur Laurent PEYRONDET, Monsieur Pascal ABIVEN, Monsieur Jean-Marie CASTAGNEAU
- Représentants des usagers :
 - Agriculture : Monsieur Patrick MINJAT
 - Pêche : Monsieur Daniel BOURDIE
 - Association Locale de l'Environnement : Monsieur Patrick POINT
 - Forestier, DFCI : Monsieur Gérard LARRUE
- Représentants des Services de l'Etat :
 - Agence de l'Eau
 - MISEN

2) Avis sur le projet de restauration de l'ouvrage hydraulique de Batejin à Lacanau

Contexte du projet

Il est rappelé que le projet a été préparé par la CLE et le COPIL Natura 2000 des Lacs Médocains. Il s'agissait de mettre en œuvre le SAGE et les DOCOBs Natura 2000 en particulier dans l'objectif de « gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ». Cet objectif vise un équilibre entre :

- la protection des biens et des personnes vis-à-vis du risque inondation,
- la préservation de la qualité des eaux,
- la protection de la biodiversité aquatique, des zones humides et de la continuité écologique,
- le maintien des activités économiques et de loisir.

Ce projet a donc fait l'objet d'une étude de 2013 à 2015 qui a donné lieu à 6 réunions de concertation avec les membres de la CLE et du COPIL jusqu'à atteindre l'objectif fixé de « gestion équilibrée et durable de la ressource en eau ». Un avis favorable de principe avait ainsi été donné au programme d'ensemble en juin 2015.

Dans ce programme d'ensemble à l'échelle du bassin versant des lacs médocains, la restauration de l'ouvrage hydraulique de Batejin, fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre de l'article L214.3 du Code de l'Environnement.

Présentation du projet

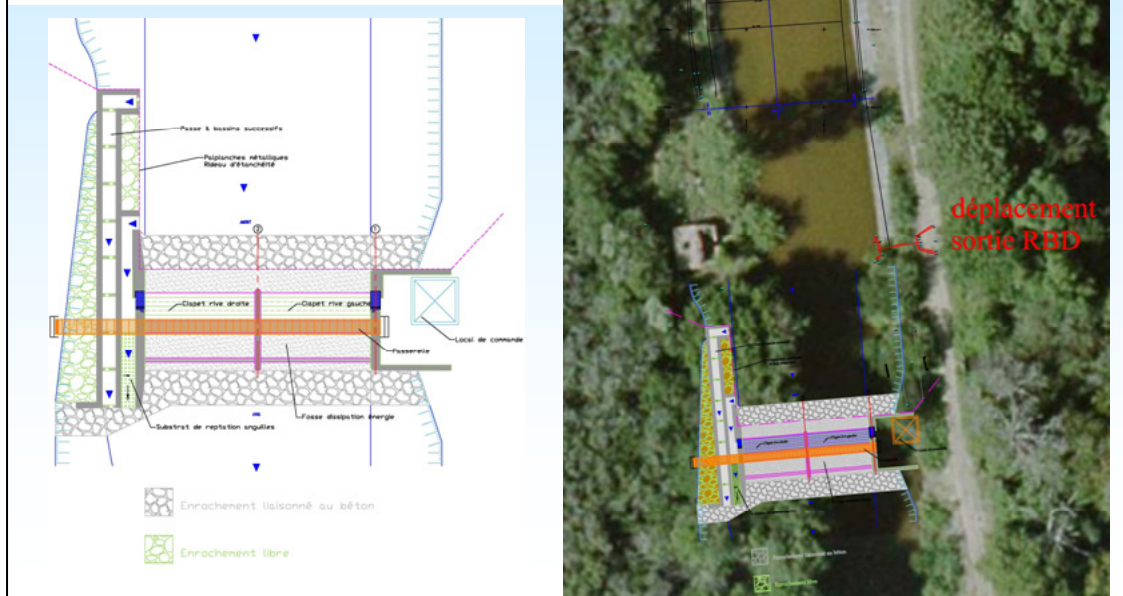
Le projet prévoit la réfection complète de l'ouvrage de Batejin :

- reconstruction à 75 ml en aval de l'ouvrage existant avec des côtes identiques,
- mise en place d'une double vanne à manœuvre hydraulique, permettant une gestion plus précise des niveaux d'eau sur les zones humides tout en évitant les à-coups de gestion des débits dans le canal des étangs,
- installation d'une passe à poisson multi-espèces et d'une passe à anguille
- connexion avec la zone humide de Vignotte
- mise en place d'un règlement d'eau à l'échelle du bassin versant et installation d'un dispositif de suivi des débits.

Le dossier complet des études sur ce projet ont été mis à la disposition des membres sur le site Internet GESTEAU.

Réfection complète de l'ouvrage de Batejin

- Double vanne à clapet à manœuvre hydraulique
- 75 m en aval
- Côtés identiques
- Passe multi-espèces et anguille
- Connexion ZH



Les objectifs du SAGE Lacs Médocains concernés par le projet

Le projet concerné a été construit de façon à répondre à de nombreux objectifs du SAGE :

- A1 : atteindre le bon état des masses d'eau
- A2 : maintenir la bonne qualité chimique et bactériologique du canal au vu de son exutoire : le Bassin d'Arcachon
- A3 : maintenir la qualité des baignades
- B2 : favoriser une gestion équilibrée et durable des flux d'eau en fonction des différents usages et des milieux
- C2 : restaurer la continuité écologique
- C3 : préserver les espèces faunistiques et floristiques en protégeant leurs habitats
- D1 : avoir une gestion cohérente des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant
- D2 : préserver le patrimoine naturel et les fonctions des zones humides

Avis de la Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau donne, à l'unanimité, un avis favorable et sans réserve de compatibilité du projet avec le SAGE des Lacs Médocains.

3) Information sur le projet de réglementation des activités nautiques sur le canal des étangs

Monsieur Sabarot explique que le canal des étangs sur les communes de Carcans, Lacanau et Le Porge est une propriété privée du SIAEBVELG. Ce canal a une vocation première de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant des lacs médocains. Il ne dispose pas d'un règlement particulier de police de navigation contrairement aux lacs de Carcans-Hourtin et de Lacanau.

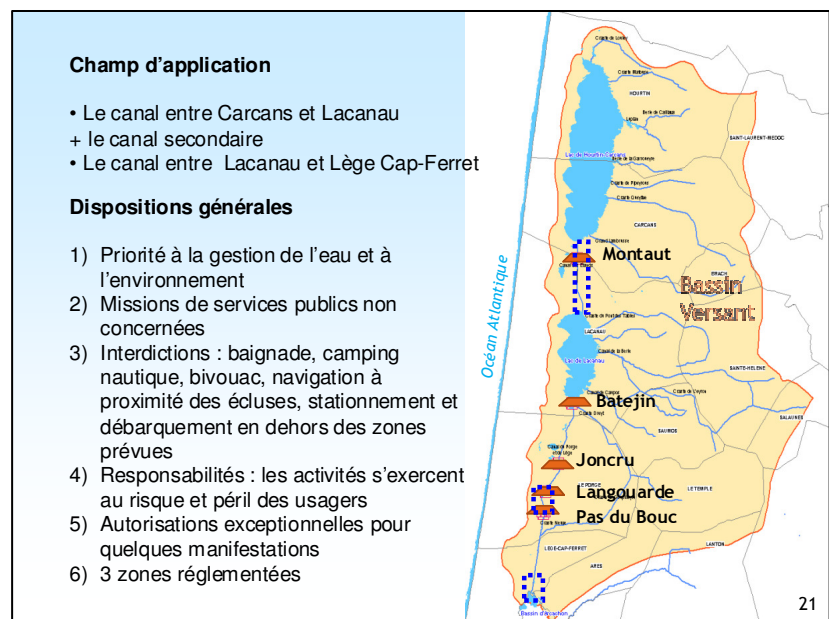
Il est observé une augmentation des sollicitations en termes d'activités nautiques sur le canal des étangs. Ces activités, si elles ne sont pas encadrées et limitées pourraient poser des problèmes de sécurité, avoir un impact sur les milieux naturels, sur les berges et perturber la gestion de l'eau dans le canal.

Monsieur Sabarot propose les objectifs suivants pour ce projet de réglementation :

- Conserver la priorité à la gestion de l'eau sur le canal des étangs, les usages nautiques, éventuellement autorisés devront s'adapter aux conditions de débits et de niveau.
- Veiller à la sécurité des personnes en particulier à proximité des écluses et en période de crues.
- Préserver les milieux naturels, la faune, la flore (site Natura 2000), la continuité écologique (axe de migration prioritaire en particulier pour l'anguille).
- Eviter la dégradation des berges.
- Organiser les activités nautiques sur le canal des étangs.

Le détail des propositions de réglementation sont ensuite présentées avec 3 zones réglementées (voir diaporama) :

- le canal entre Carcans et Lacanau
- le canal entre les écluses de Langouarde et du Pas du Bouc au Porge
- le canal à Lège entre le Pont de Cassieu et la RNN des Prés Salés

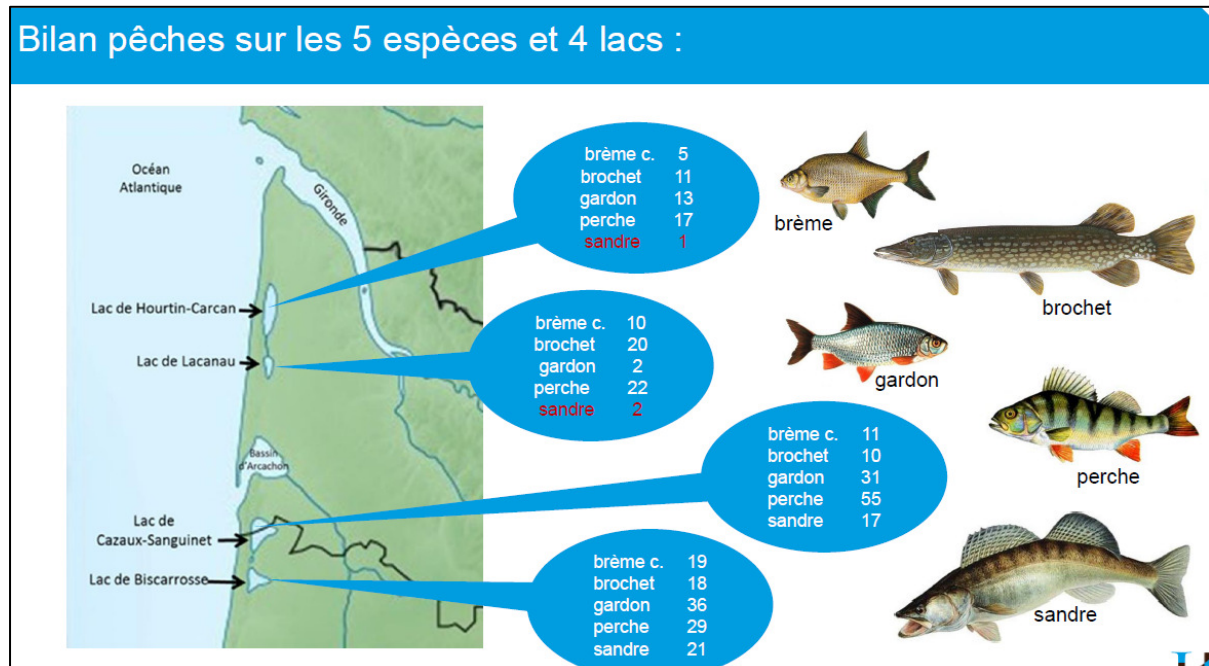


Pour chacun de ces secteurs sont proposées les activités et les périodes autorisées, ainsi que les zones d'embarquement.

Le projet pourra faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'un an à partir de l'été 2016 afin d'expérimenter cette réglementation. Ce projet reçoit un avis favorable de principe de la Commission Locale de l'Eau et du Copil Natura 2000.

4) Etat d'avancement du projet de recherche sur la Contamination polymétallique des lacs aquitains et impacts humains, R. Maury Brachet et C. Baudry, Université de Bordeaux

Mme Maury Brachet présente l'état d'avancement du projet CLAQH et en particulier les prélèvements de poissons qui ont été réalisés pendant l'automne 2015. Les analyses sont actuellement en cours et les résultats pourront être présentés d'ici quelques mois.



2016 :

Février 2016 :

Recrutement de Alyssa Azaroff (M2 – 6 mois) et de Mickaël Laclau (L3 – 2 mois) Marine Larrarte (L1 – 1,5 mois) :

Analyse du mercure total au niveau des organismes collectés dans les 4 lacs :

→ **dans le muscle :**

- ✓ 5 espèces principales (pas plus de 10 individus par catégorie de taille (P et G))

Soit 350 analyses de mercure total

- ✓ Autres espèces de poissons (5 individus par espèce)

Soit 135 analyses de mercure total

→ **dans le foie et les gonades :**

- ✓ 5 espèces principales : pas plus de 5 individus de grande taille

Soit 50 analyses de mercure total

→ **Dans les différents compartiments :**

- ✓ Biofilm, matière organique, corbicule, écrevisse, roseau, Lagarosiphon....

Soit 100 analyses de mercure total

Brochet femelle

Perche mâle

Mme Baudry présente ensuite la démarche d'enquête qui va être menée dans les mois qui viennent. L'objectif est de mieux cerner la perception locale de cette problématique du mercure afin de préparer une information et une communication adaptée sur le sujet. Les membres de la CLE et en particulier les représentants des pêcheurs sont invités à participer à l'enquête.

Contamination polymétallique des Lacs AQuitains et impacts Humains (CLAQH)

Volet 6 « Appréhender les risques de contamination par les usagers » Jean Marc André, Pr, Véronique Lespinet-Najib, MCU-HDR

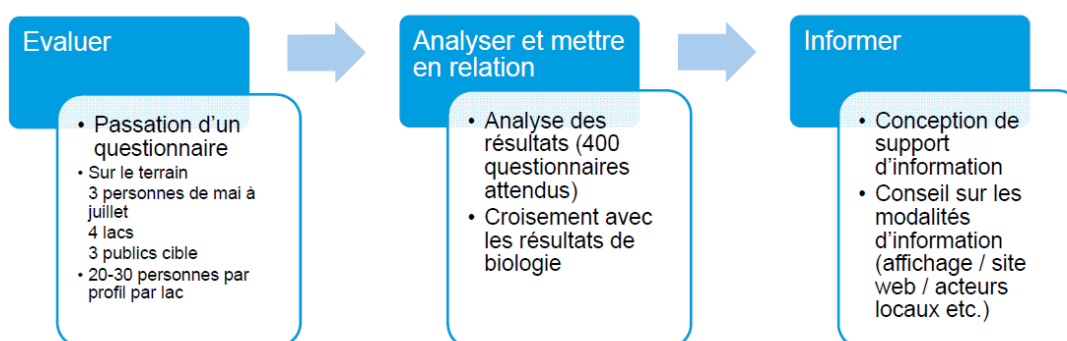
Ecole Nationale Supérieure de Cognitique(ENSC) et laboratoire IMS UMR 5218, équipe CIH : Carole Baudry

université
de **BORDEAUX**

20 juin 2016

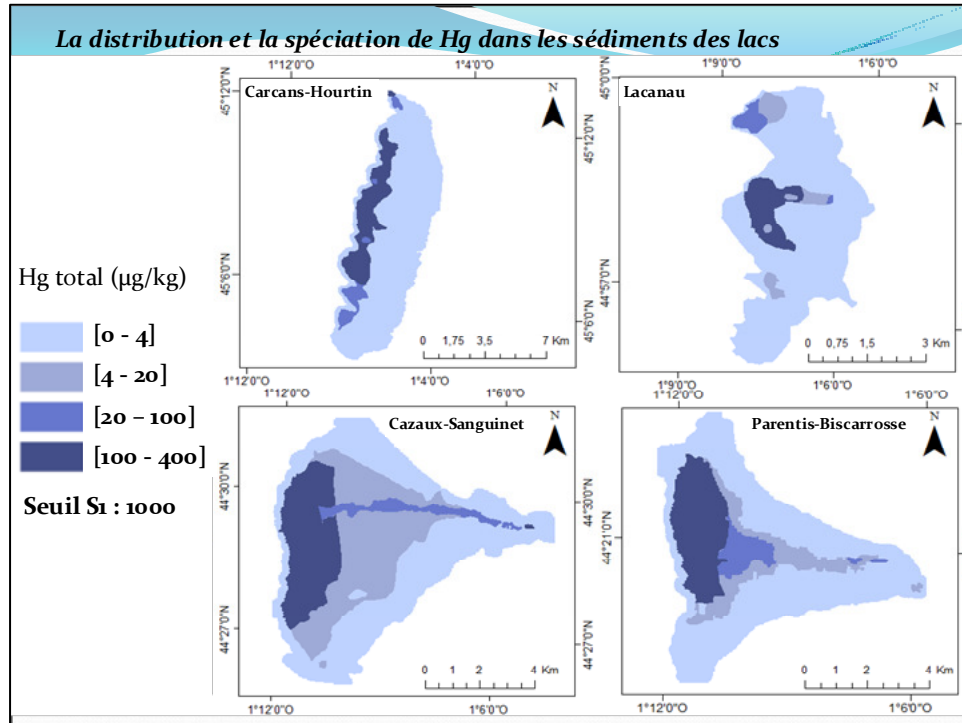
CLAQH

La démarche



5) Analyse des sédiments des lacs, P. Anschutz, Université de Bordeaux

M. Anschutz présente les résultats obtenus concernant l'analyse des sédiments des Lacs Aquitains. Les recherches ont permis de mieux cerner la nature des sédiments des lacs, connaître la distribution et les concentrations en mercure sous ses différentes formes et d'émettre des hypothèses quant aux phénomènes constatés sur les lacs médocains.



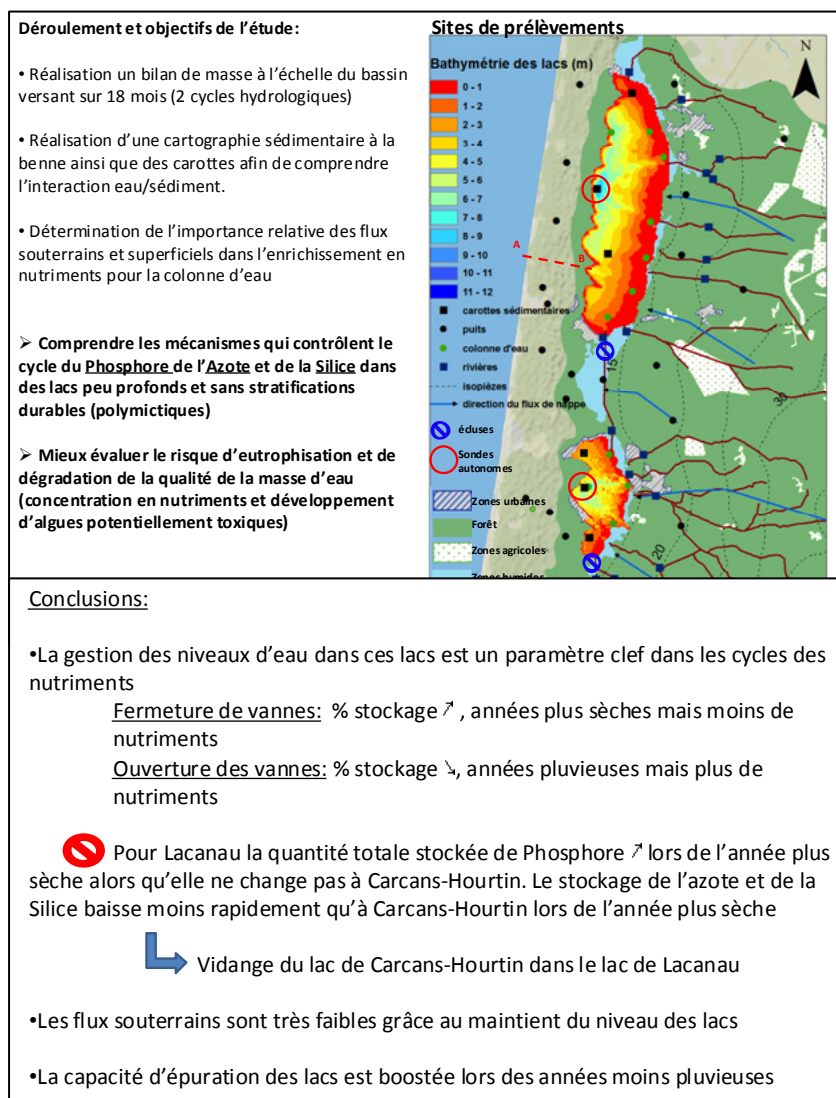
Hypothèses sur le cycle du Hg sédimentaire

- Les concentrations en Hg total sont compatibles avec une source diffuse atmosphérique
- Sédiment organique présente de forte affinité avec le Hg
- Potentiel de méthylation fort parce que le sédiment est anoxique
- ➔ proportion de Méthyl-Hg plus forte dans les lacs médocains que landais
- La méthylation nécessite :
 - Hg
 - bactéries sulfato-réductrices

6) Thèse sur la biogéochimie des lacs, D. Buquet, Université de Bordeaux

M. Buquet présente une synthèse des résultats de son travail de thèse engagé depuis l'automne 2013 sur les Lacs Médocains. Les données obtenues sont particulièrement intéressantes car elles permettent :

- de mieux cerner le fonctionnement hydrologique des lacs et en particulier les apports d'eau liés à la nappe des sables et l'importance de la gestion de l'eau.
- d'avoir pour la première fois des bilans globaux sur les flux des principaux éléments nutritifs dans les lacs (Phosphore, Azote, Silice) et en particulier d'évaluer le rôle de l'interface eau/sédiment dans ces flux. Ces éléments étaient fortement attendus dans le cadre du SAGE pour comprendre les phénomènes d'eutrophisation.
- de pouvoir à l'avenir mieux comprendre le lien entre la disponibilité en nutriments et le développement du phytoplancton et des macrophytes.



M. Sabarot remercie et félicite les universitaires pour la qualité de leurs travaux de recherches et pour les présentations très pédagogiques.

La séance est levée à 12h.